

<b>ceramaret</b>	<b>Management</b>	<i>Emission le :</i>	<b>23.11.2023</b>
		<i>En vigueur dès :</i>	<b>23.11.2023</b>
<b>DOC127</b>	<b>Politique HSE</b>	<i>Révision :</i>	<b>1</b>
		<i>Page de :</i>	<b>1/2</b>

# **Protéger nos collaborateurs Et préserver l'environnement**

La direction de Ceramaret est pleinement engagée en faveur de la protection de l'environnement et du bien-être de nos employés et des visiteurs de notre site.

La direction de Ceramaret s'efforce également de gérer ses affaires de façon écologiquement responsable et s'engage à préserver l'air, l'eau, le sol et les ressources naturelles selon les meilleurs principes de durabilité.

Notre objectif est d'atteindre l'excellence opérationnelle tout en minimisant notre impact sur l'environnement et en assurant la santé et la sécurité de notre personnel.

À cette fin, nous nous conformons aux normes ISO 14001:2015 et ISO 45001:2018 ainsi qu'à toutes les réglementations environnementales et de sécurité pertinentes.

## **Engagements en Sécurité et Santé au Travail :**

1. Prévention des accidents : Nous mettons en place des mesures de prévention pour réduire les risques d'accidents et de blessures au travail. La sécurité de nos employés est notre priorité absolue.
  2. Évaluation des risques : Nous identifions, évaluons et gérons systématiquement les risques professionnels, en prenant des mesures pour éliminer ou réduire ces risques à un niveau acceptable.
  3. Formation et compétences : Nous fournissons une formation adéquate à nos employés pour garantir qu'ils sont conscients des risques associés à leur travail et qu'ils disposent des compétences nécessaires pour travailler en toute sécurité.
- Participation des employés : Nous encourageons la participation active de nos employés dans le processus de gestion de la santé et de la sécurité au travail, en favorisant la communication ouverte et en prenant en compte leurs préoccupations

## **Engagements Environnementaux :**

1. Gestion des déchets et des ressources : Nous nous efforçons de réduire la production de déchets à la source et de promouvoir la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matériaux. Nous optimisons l'utilisation des ressources naturelles et cherchons constamment des moyens d'améliorer notre efficacité énergétique.
2. Réduction des émissions : Nous travaillons à réduire nos émissions atmosphériques et nos rejets dans l'eau, en adoptant des technologies propres et en surveillant en permanence nos processus pour éviter toute pollution.
3. Sensibilisation et formation : Nous sensibilisons et formons régulièrement nos employés à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, en encourageant leur participation active à notre démarche environnementale.

## **Amélioration Continue :**

Notre objectif dépasse la seule conformité mais vise l'amélioration continue. C'est pourquoi nous nous engageons à améliorer en permanence nos performances environnementales et en matière de sécurité. Nous évaluons régulièrement nos objectifs et cibles, mettons en œuvre des actions correctives et préventives, et communiquons de manière transparente nos progrès à toutes les parties prenantes.

**En tant que membres de Ceramaret, nous adhérons à cette politique environnementale et de sécurité, et nous nous efforçons collectivement de la mettre en œuvre dans toutes nos activités. Ensemble, nous contribuerons à un avenir durable pour notre entreprise, nos employés et notre planète.**